

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 30 janvier 2025

Membres : - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 13 - présents : 12 - votants : 12 Convocation en date du : 25 janvier 2025 Affichée le : 25 janvier 2025	Le trente janvier deux Mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE. Présents : BABEL Anne, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne Absents excusés : BANCEL Béatrice Secrétaire de séance élu : SERVY Sylvain
N° 2025D112	MODIFICATION DES TARIFS COMMUNAUX 2025

Monsieur le Maire rappelle que les personnes souhaitant louer la Salle Communale peuvent bénéficier du forfait ménage au prix de 90 €. Cette prestation est réalisée par une entreprise spécialisée, Forez Nettoyage.

En raison de l'augmentation des tarifs du prestataire, M. le Maire propose de fixer le forfait ménage à 95 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la modification des tarifs communaux 2025, tel que présenté ci-dessus.

Le Secrétaire de Séance
Sylvain SERVY



ROZIER EN DONZY, le 10/02/2025
Signé : le Maire, Didier BERNE

